

## Phase 2 du déconfinement : Le plan de reprise des activités municipales pour la période du 2 juin au 5 juillet

---

*À travers un plan de reprise d'activité des services de la collectivité, amené à évoluer en fonction de la situation sanitaire, la Ville offre la possibilité de revivre Mulhouse en toute confiance.*

### Services à la population

#### **Accueil de la mairie (Entrée A)**

Ouverture de la mairie (entrée A) du lundi au vendredi de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

#### **État-civil – service population**

› Déclarations de naissance et décès :

L'accueil physique des usagers est assuré à la Mairie (Entrée C) du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

› Mariage et PACS :

La célébration des mariages et PACS est à nouveau possible. Renseignements auprès du service état-civil.

› Titres d'identité :

Les rendez-vous relatifs aux demandes de titres d'identité non-honorés pour cause de confinement se poursuivent jusqu'au 10/06/2020. Les usagers concernés seront contactés afin de fixer une date de rencontre. Les nouvelles demandes de titres seront accueillies à compter de mi-juin sauf cas particuliers.

#### **Les bons réflexes dans la période ?**

L'appel téléphonique pour la prise de rendez-vous est nécessaire pour les déclarations de naissance et décès, et autant que possible l'utilisation des démarches dématérialisées pour les autres demandes (certificats de vie, légalisation de signature, délivrance d'actes, livrets de famille,...). Le service « population – état civil » reste joignable par téléphone au 03.89.33.78.49.

- Cimetières et centre funéraire

Les cimetières sont ouverts au public aux horaires habituels du lundi au dimanche de 07h00 à 18h00. Les cérémonies d'obsèques sont autorisées dans les cimetières et limitées à 20 personnes.

L'accueil administratif des cimetières est joignable de 09h00 à 11h30 et de 14h00 à 16h30 par téléphone au 03.89.32.69.90, par mail (cimetières@mulhouse.fr) ou sur rendez-vous.

Le centre funéraire est désormais ouvert au public :

- › Cérémonie : limitée de 20 personnes maximum
- › Remise d'urne : limitée à 2 personnes maximum et sur rendez-vous uniquement
- › Assistance à la mise à la flamme : limitée à 5 personnes maximum
- › Visite en chambre funéraire : limitée à 2 personnes maximum en même temps

- Action sociale

L'accueil à l'action sociale est assuré par téléphone au 03.89.32.68.58 du lundi au vendredi de 08h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h00, et par mail ([aide.locale@mulhouse-alsace.fr](mailto:aide.locale@mulhouse-alsace.fr))

Un accueil physique sur rendez-vous est assuré pour les situations urgentes après échange téléphonique avec un travailleur social.

- Seniors et personnes en situation de handicap

Pour toute urgence concernant une personne âgée et/ou en situation d'handicap nécessitant l'appui de la collectivité, la plateforme « Infos Services Séniors » reste joignable au 03.89.33.79.29 du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00. L'accueil physique des usagers sur rendez-vous préalable est assuré dans certains cas (aide sociale à l'hébergement, aide administrative,...).

Les personnes âgées de 65 ans et plus peuvent faire établir leur carte Pass'Temps seniors 2020 à la Clé des Aînés le lundi, mardi et vendredi après-midi sur rendez-vous préalable au 03.89.33.79.29.

- Police municipale

L'accueil de la police municipale au bâtiment Vanier (6 rue Coehorn) est assuré de 08h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00. Le bureau de police situé au 11 rue du sauvage est ouvert du lundi au samedi de 10h00 et 17h00.

- Hygiène et santé

Les usagers peuvent contacter le service d'hygiène et de santé au 03.69.77.67.67 ou par courrier.

- Voirie et stationnement

L'accueil physique des usagers est assuré du lundi au vendredi de 08h15 à 11h30 et de 13h30 à 17h00. L'accueil téléphonique est assuré au 03.89.32.58.90.

- Service des eaux

L'accueil physique des usagers est assuré le lundi, le mardi et le jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00. L'accueil téléphonique est assuré au 03.89.32.58.19.

- Urbanisme et habitat

L'accueil physique des usagers sur rendez-vous préalable au 03.89.32.59.79 est assuré.

## Espace public

### Parcs et jardins

Les parcs et jardins seront ouverts au public à compter du 30 mai.

## **Toilettes publiques**

Les toilettes publiques sont ouvertes au public.

## **Éducation, périscolaire, petite enfance**

L'accueil des usagers est assuré au 11 Avenue de Kennedy sur rendez-vous préalable du lundi au vendredi de 08h30 à 11h30 et de 13h30 à 17h00. Les demandes relatives à l'éducation, au périscolaire et à la petite enfance (inscriptions, relais d'assistantes maternelles...) peuvent être adressées par téléphone au 03.89.32.58.72 et à par mail ([education-enfance@mulhouse-alsace.fr](mailto:education-enfance@mulhouse-alsace.fr)).

## **Sports et jeunesse**

### **Service sports et jeunesse**

L'accueil physique des usagers, notamment pour les inscriptions aux ALSH du mercredi, est assuré à la Mairie (Entrée B) du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00. L'accueil téléphonique est assuré du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 au 03.89.33.78.34.

Les accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) ) seront assurés pendant la période estivale.

### **Équipements sportifs et nautiques**

Les équipements sportifs et nautiques rouvriront progressivement courant juin.

## **Culture**

### **Bibliothèques**

Un service « Prêt à emporter » sur réservation uniquement est mis en place dans les bibliothèques suivantes :

- > Bibliothèque Grand'Rue : du lundi au samedi de 13h00 à 17h00
- > Bibliothèque Coteaux : le mardi de 13h00 à 17h00
- > Bibliothèque Dornach : le mercredi de 13h00 à 17h00
- > Bibliothèque Salvator : le jeudi de 13h00 à 17h00
- > Bibliothèque Drouot : le vendredi de 13h00 à 17h00

La réservation des ouvrages s'effectue en ligne (<https://bibliotheques.mulhouse.fr/>) ou par téléphone 03.69.77.67.17. Les bibliothèques rouvriront partiellement à compter du 10 juin.

### **Musées**

Le musée des Beaux-Arts et le musée historique de Mulhouse sont ouverts au public à compter du 10/06/2020, sauf les mardis et jours fériés, de 13h00 à 18h30.

L'accueil du public étant limité à 50 personnes max. par musée, il est recommandé de réserver sa visite au préalable au 03.89.33.78.11 pour le musée des Beaux-Arts et au 03.89.33.78.17 pour le musée historique.

### **Maison du patrimoine Édouard Boeglin**

Le Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP) est ouvert au public à compter du 10/06/2020 du lundi au samedi de 14h00 à 18h00.

Les visites guidées reprendront à compter du 01/07/2020 uniquement sur réservation téléphonique au 03.69.77.76.61 et dans le respect des mesures d'hygiène et de distanciation sociale (durée de 1h à 1h30 et par groupe de 10 personnes max.).

## **Conservatoire**

Le conservatoire reste fermé, sauf cas particuliers (préparation de concours,...). La continuité pédagogique est assurée à distance et les examens se font en contrôle continu ou en télé-examens. Le conservatoire est joignable au 03.69.77.65.00 pour répondre aux interrogations des usagers. Le retour des instruments en location est possible sur rendez-vous uniquement et limité à 1 personne.

## **Kunsthalle**

Le centre d'art contemporain « Kunsthalle » est ouvert au public à compter du 11/06/2020 du jeudi au dimanche de 15h00 à 18h00. L'exposition est visible sur place et en ligne.

## **Archives municipales**

Les demandes relatives aux archives sont traitées par téléphone au 03.89.32.69.63. L'accueil physique des usagers sur rendez-vous préalable est assuré pour les consultations professionnelles ne pouvant se faire à distance.

## **Service Développement culturel**

Les demandes sont traitées par téléphone au 03.69.77.77.50. L'accueil physique des usagers sur rendez-vous préalable est assuré.

## **Centre social et culturel Drouot Barbanègre**

Le CSC Drouot Barbanègre est ouvert au public du lundi au jeudi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 08h30 à 12h00. Le CSC reste joignable par téléphone au 03.69.77.77.01 et par mail (cscDrouotBarbanegre@mulhouse-alsace.fr).

## **Commerces et associations**

### **Office du commerce et de l'artisanat**

L'accueil du service attractivité commerciale est ouvert au public du lundi au vendredi de 09h00 à 11h30. En dehors de ces horaires, l'accueil physique du public est possible uniquement sur rendez-vous. Le service reste joignable au 03.89.33.79.57 pour répondre aux questions relatives aux dossiers d'occupation du domaine public (terrasses, taxis,...), aux marchés et aux ouvertures de commerce. Les demandes peuvent également être adressées par courrier.

### **Carré des associations**

L'accueil physique des associations notamment pour récupérer leurs courriers est assuré sur rendez-vous uniquement. L'accueil téléphonique du Carré est assuré du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h00 au 03.69.77.76.99. Le Carré des associations reste également joignable par mail (vieassociative@mulhouse.fr). Enfin, la réservation des salles pour les associations adhérentes et dans le respect des mesures d'hygiène et de distanciation sociale est à nouveau possible.

## **Autres services**

### **Affaires juridiques et commande publique**

Le traitement des demandes est assuré par téléphone 03.69.77.77.17. L'accueil physique des usagers est assuré en prenant rendez-vous au préalable.

Contact presse :

**Nina OUMEDJKANE**

Nina.oumedjkane@mulhouse-alsace.fr

03 89 32 59 92 / 06 29 68 13 46